

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance spéciale du Conseil de ville de la Ville du Lac St-Joseph, tenue en date du 26 mai 2005, à 19h30, au bureau de la Municipalité, 1048 Chemin Thomas Maher, Lac Saint-Joseph.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur O'Donnell Bédard, conseiller
- Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
- Monsieur Michel Croteau, conseiller
- Monsieur Robert Simard, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ABSENCES MOTIVÉES:

- Monsieur Raymond Blouin, Maire
- Monsieur Guy Jacob, conseiller

7115 - Ouverture de la séance

Le conseiller Robert Simard déclare cette séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil.

7116- Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par le Conseiller O'Donnell Bédard, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'ordre du jour de la séance spéciale du 26 mai 2005.

7117 – Élections et vote par courrier postal

Monsieur Robert Simard demande des précisions concernant le vote par courrier postal. La secrétaire-trésorière confirme qu'il est possible d'instaurer le vote par courrier postal mais ça implique des coûts élevés par rapport aux résultats qu'on pourrait en retirer en plus d'un volume de travail supplémentaire puisque le scrutin doit se tenir pendant dix (10) jours.

Il est proposé par le Conseiller Robert Simard, appuyé par le Conseiller O'Donnell Bédard et il est résolu à l'unanimité de ne pas procéder au vote par courrier postal lors des élections du 6 novembre 2005.

7118 – Levée de la séance

Il est proposé par le Conseiller O'Donnell Bédard, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité de lever cette séance à 19h50.

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

Raymond Blouin
Maire